

SÉANCE AJOURNÉE

28 avril 2010

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 28 avril 2010, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	mairesse
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no : 2
Denis Tremblay	cons. au poste no : 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no : 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, directeur général

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par madame la mairesse, Berthe Bélanger.

Mot de bienvenue de la mairesse

Présentation des états financiers 2009 par monsieur Philippe Gauthier, C.A., vérificateur

1. Adoption de l'ordre du jour

196-04-2010

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Pierre Cantin et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

Mot de la mairesse

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Présentation des états financiers par monsieur Philippe Gauthier, CA
4. Règlement 367-10-03 (modification zone C-2)
 - 4.1 Avis de motion
 - 4.2 Premier projet
5. Appel d'offres entretien été
6. Barrage Lac-Quenouille : contribution de Lac-Superieur
7. Projet danse sociale 15 mai 2010
8. PIIA pourtour des lacs et affichage
 - 8.1 34 chemin du Faucon
 - 8.2 660 chemin de Val-des-Lacs
 - 8.3 710 chemin de Val-des-Lacs
9. Rapport des dépenses
10. Règlement concernant le fonctionnement du comité consultatif en urbanisme (CCU)
 - 10.1 Parution de mise en candidature CCU et CCE
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

SÉANCE AJOURNÉE
28 avril 2010

2. Période de questions

3. Présentation des états financiers par Philippe Gauthier, CA

197-04-2010

Il est proposé par monsieur Denis Desautels et résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers de l'exercice 2009 préparés par monsieur Philippe Gauthier, CA et vérificateur de la Municipalité indiquant un surplus de 114 485 \$.

ADOPTÉE

4. Règlement 367-10-03 (modification zone C-2)

Avis de motion

Avis de motion est déposé par madame Lise Tremblay afin que le projet de règlement numéro 367-10-03 soit déposé dans le but de modifier le règlement de zonage numéro 367-02 et ses amendements d'ajouter les usages commerciaux dans la zone C-2.

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec. Les membres du conseil ayant déjà reçu le premier projet de ce règlement.

198-04-2010

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin et résolu à l'unanimité d'adopter le premier projet de règlement numéro 367-10-03 relatif aux usages commerciaux dans la zone C-2.

ADOPTÉE

5. Appel d'offres entretien été

199-04-2010

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay et résolu à l'unanimité de procéder à un appel d'offre par le biais des journaux pour l'embauche d'une personne pour une période de 8 semaines à 9.50 \$ de l'heure pour l'entretien des pelouses, bacs à fleurs, parc et divers menus travaux.

ADOPTÉE

6. Barrage Lac-Quenouille : contribution de Lac-Superieur

200-04-2010

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay et résolu à l'unanimité de faire parvenir à la municipalité du Lac-Supérieur et à la ville de Sainte-Agathe-des-Monts la facture de l'entreprise Coffratech s'élevant au montant de 9 800\$ taxes en sus pour leur contribution aux travaux du barrage du Lac-Quenouille.

ADOPTÉE

7. Projet danse sociale 15 mai 2010

201-04-2010

Il est proposé par madame Lise Tremblay et résolu à l'unanimité d'autoriser la demande d'activité décrite au rapport ADM100-1 pour la soirée sociale et dansante du 15 mai 2010 pour un montant de 727.50 \$.

ADOPTÉE

SÉANCE AJOURNÉE

28 avril 2010

8. PIIA pourtour des lacs et affichage

8.1 34 chemin du Faucon

202-04-2010

CONSIDÉRANT une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale visant un agrandissement résidentiel au 34 chemin Faucon ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par madame Lise Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter le projet.

ADOPTÉE

8.2 660 chemin de Val-des-Lacs

203-04-2010

CONSIDÉRANT une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la construction d'une affiche située au 660 chemin de Val-des-Lacs ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par madame Lise Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter le projet.

ADOPTÉE

8.3 710 chemin de Val-des-Lacs

204-04-2010

CONSIDÉRANT une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la construction d'une affiche située au 710 chemin de Val-des-Lacs ;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) est favorable à la demande.

Il est proposé par madame Lise Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter le projet.

ADOPTÉE

9. Rapport des dépenses

205-04-2010

Il est proposé par monsieur Denis Desautels et résolu à l'unanimité de ratifier l'émission des chèques numéros 2271 à 2359 sauf 2274, 2275 et 2276 pour un montant de 218 223.24\$.

ADOPTÉE

10. Règlement concernant le fonctionnement du comité consultatif en urbanisme (CCU)

206-04-2010

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Clément Lemay à titre de président du comité consultatif d'urbanisme (CCU);

Il est proposé par madame Lise Tremblay et résolu à l'unanimité de revoir le règlement numéro 374-02 constituant un comité consultatif

SÉANCE AJOURNÉE

28 avril 2010

d'urbanisme et de rescinder la résolution 366-10-2008 proposant l'ordre des candidats pour les postes vacants.

ADOPTÉE

10.1 Parution de mise en candidature CCU, familles et aînés, et CCE

207-04-2010

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay et résolu à l'unanimité de faire paraître une annonce concernant la mise en candidature pour les postes à combler au sein du comité consultatif d'urbanisme, le comité familles et aînés et le comité consultatif en environnement.

ADOPTÉE

11. Période de questions

12. Levée de l'assemblée

208-04-2010

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Denis Desautels et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 20 h 05.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Berthe Bélanger,
maire

Sylvain Michaudville,
secrétaire-trésorier, directeur général